

## **INTERVENTION D'ALEXANDRE HÉBERT: DISCUSSION SUR LA RÉOLUTION GÉNÉRALE...**

**Le président:** La parole est à Hébert (U.D. de la Loire-Atlantique.)

**Hébert:** Camarades, le rapporteur de la résolution générale l'a souligné et j'aime à le faire après lui. Notre commission, ou plus exactement notre sous-commission a travaillé dans une excellente atmosphère et le texte qu'il nous a présenté correspond effectivement aux sentiments de la quasi-totalité des camarades présents.

L'additif, que nous présentons avec quelques camarades, n'est pas en contradiction avec ce texte auquel nous avons donné notre collaboration pour la rédaction et que nous avons défendu. C'est, comme son nom l'indique, un additif qui tire des conséquences des prises de position définies dans le texte de la résolution générale.

Notre camarade Bothereau vous a dit: «*Soyons pratiques, et examinons les cas, cas par cas*».

C'est ce que nous avons voulu faire et lorsque nous demandons le retrait du *Conseil supérieur du Plan*, ou lorsque nous demandons le retrait des *Comités régionaux d'expansion économique*, c'est que nous pensons que, non seulement le travail que nos militants, quelle que soit leur bonne volonté, font dans ces instances ne nous semble pas très productif, mais que, par contre, l'utilisation qui en est faite par le pouvoir qui, lui, dispose de moyens de propagande et d'information, est, elle, parfaitement claire et contribue à vouloir nous faire cautionner une politique qui n'est pas la nôtre.

C'est pourquoi nous avons pensé qu'il convenait, par des décisions concrètes, précises, de marquer notre volonté de prendre nos distances par rapport à un système, à un régime qui professe à l'égard de nos revendications un mépris affiché.

Tel est le but de l'additif que nous vous demandons de voter à la suite du texte général; je précise une fois de plus: il ne s'agit pas de deux textes concurrents mais de deux textes complémentaires. (*Applaudissements*).

### **PROJET D'ADDITIF A LA RESOLUTION GENERALE PRESENTE PAR LES CAMARADES HEBERT, LUBIN, PALLORDET**

*Le Gouvernement vise, à terme, à intégrer les organisations syndicales à l'Etat pour en faire les rouages administratifs et sociaux de sa politique.*

*Mais, préalablement à ce terme et avant de détruire les organisations syndicales, le Gouvernement entend tisser autour d'elles un réseau d'organismes étatiques ou para-étatiques à travers lequel il prétend faire jouer aux organisations syndicales un rôle qui n'est pas le leur.*

*En ce sens,*

*Le Congrès stigmatise la création de la Commission Vallon et de la Mission Toutée, comme*

*une manœuvre destinée dans l'esprit du Gouvernement à placer à une étape ou à une autre les syndicats dans une position incompatible avec leur volonté de défense inconditionnelle des intérêts des travailleurs comme avec la préservation totale des droits et prérogatives des organisations syndicales.*

*En conséquence,*

*Le Congrès demande le retrait de la Confédération de telles instances et la non-participation à des instances analogues ayant des objectifs similaires.*

*Parallèlement à la création d'organismes circonstanciels, le Gouvernement a mis en place des organismes permanents et consultatifs à compétence précise et déterminée.*

*Dans ces organismes, les organisations syndicales n'ont aucun rôle positif à jouer.*

*En conséquence,*

*Le Congrès décide le retrait de la Confédération du Conseil supérieur du Plan ou de tout autre organisme auquel ses attributions auraient été transférées.*

*Il décide également le retrait des organisations confédérées des Comités régionaux d'expansion économique.*

-----

**Le Président:** Je donne la parole à Hébert, signataire du projet d'additif à la résolution générale.

**Hébert:** Cet additif qui vous est présenté sous la signature de Lubin, Pallordet et Hébert, a fait l'objet hier de quelques interventions contradictoires à cette tribune. Je voudrais donc essayer très rapidement, et sans passionner le débat, de resituer cet additif et de vous dire à quelles préoccupations il obéit.

Tout d'abord je voudrais dire que nous ne mettons en cause ni la bonne foi ni la compétence de qui que ce soit. Nous savons que les camarades de Force Ouvrière, où qu'ils siègent, font ce qu'ils peuvent pour défendre les intérêts ouvriers, et moi, qui ai siégé au *Comité régional d'Expansion économique*, je trouverais de mauvais goût que les camarades de Loire-Atlantique mettent en cause ma bonne volonté, même si avec moi ils ont été obligés de constater l'inanité de nos efforts.

Le problème n'est pas un problème de compétence ou de bonne volonté. Le problème, il est aujourd'hui, et vous le sentez bien, car dans cette résolution que nous avons signée avec nos camarades nous le reconnaissons, dans les limites qu'il faut fixer à la politique de présence.

Nous ne remettons pas en cause la politique de présence. Personne ne la remet en cause, mais nous pensons qu'aujourd'hui il faut fixer les limites. (*Brouhaha continu*).

Camarades, j'aimerais quand même que compte tenu de l'importance des problèmes que nous débattons vous fassiez un effort pour essayer d'abord d'écouter, ensuite de comprendre.

Des camarades nous disent qu'ils craignent que les militants Force Ouvrière ne s'égarerent par la pratique de l'action commune. Ce n'est pas un danger illusoire. Mais, camarades, je crains, moi aussi, que la présence dans les *Comités régionaux d'expansion économique* amène certains camarades à s'égarer, et je crains qu'en particulier certains camarades (*cris*) - ne criez pas - certains camarades ne finissent pas se faire des illusions sur la planification démocratique que nous avons dénoncée hier que Bothereau a dénoncée également.

Car enfin, l'usine Renault à Nantes, la sidérurgie à Nantes, mes camarades, il n'y a pas d'usine Renault à Nantes, il n'y aura pas de sidérurgie en Loire-Atlantique et les bavardages

de M. Declercq, de la C.F.T.C. et des gens de la C.G.T. au *Comité régional d'expansion économique* que nous, Force Ouvrière, nous avons quitté, n'y changeront rien, n'y changeront rien parce que les capitalistes investissent là où c'est rentable et non pas là où nous voudrions qu'ils investissent.

Et, camarades, on nous parlé de contestations: Je voudrais dire simplement que nous pensons, nous qui vous présentons cet additif, que nous ne sommes pas simplement des contestataires: nous ne pouvons pas nous contenter de contester, mais nous devons et nous devons de plus en plus refuser; et voyez-vous, camarades, il faut faire extrêmement attention; et, me tournant vers les syndicalistes modernes, je leur dis: Bien sûr, bien sûr, Pelloutier est encore vivant, camarades... Bien sûr, nous ne sommes pas seulement des contestataires, mais nous demeurons des révoltés de toutes les heures, pas seulement d'ailleurs par tempérament ou par fidélité à une idéologie, mais parce que le monde capitaliste dans lequel nous vivons - et ne vous faites aucune illusions - le monde capitaliste dans lequel nous vivons ne nous offre et ne peut nous offrir aucune autre alternative que le refus, que la révolte. (*Applaudissements*).

-----